II.

Chaussier

maladie des voies urinaires.

No. 2/1 Naturam intueri et sequi. quintilien.

Quelques minutieux que paroissent les détails de cette observation, il y reste cependant bien des choses à désirer. quel étude que celui de la Nature ; qu'il est rare d'en exprimer les nuances, d'en saisir tous les mouvements ! L'Esprit humain toujours porté vers le merveilleux, ne s'attache qu'aux objets les plus frappans ; on laisse de côté les détails qui paroissent legers, soit parcequ'on imagine que tout le monde peut les supposer, soit parcequ'on ne les a pas apperçus. Il n'est que trop commun de rencontrer de tels défauts dans les observations : et celle que nous examinons, est malheureusement dans cette trop nombreuse classe.

Ce n'est que par la connoissance des causes qu'un praticien judicieux peut procéder surement à la guérison des maladies ; et dans cette observation, on ne nous exprime ni la cause ni le tems de cette maladie. cette affection ne dependoit elle que du vice même de la partie ? ou bien etoit-elle fomentée et produite par un vice général ? enfin quelles avoient été les maladies préliminaires ? on nous laisse dans une incertitude embarassante sur ce sujet. Ce n'est pas ici le lieu de faire des conjectures. Lorsqu'on examine la Nature, l'imagination ne peut suppléer au defaut des observateurs. C'est en examinant les détails des faits qu'ils nous rapportent ; c'est en combinant les rapports des circonstances qu'on peut encore découvrir la nature déguisée.

Pour apprecier la conduite qu'on a tenu dans

ARC 52 n°18

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Precis de l'observation.

cette maladie, examinons en les details.

„Un homme cassé par l'âge (et les débauches) avoit „le scrotum très gros et très dur, rempli de trous fistuleux „par où il sortoit du pus et de l'urine. Le nombre en „augmentoit chaque jour.« On ne pouvoit douter de la rupture de l'urêtre dans quelqu'uns des points de son etendue. „C'etoit l'urine qui faisoit tout ce ravage.«

L'indication etoit facile à saisir. Il falloit 1°. empêcher la deviation de l'urine. 2°. diriger les callosités. 3°. enfin fermer les ouvertures par les quelles l'urine s'étoit infiltrée dans les parties.

L'introduction d'une algalie etoit le moien le plus promt et le plus facile à emploïer: c'etoit aussi le seul qui remplit bien la première indication, et sans lequel les autres moïens auroient été emploïés inutilement. L'observateur avoit sans doute apperçu ces avantages; il introduisit une sonde dans la vessie. pendant l'espace de trois semaines qu'on laissa la + sonde dans la vessie (tant pour s'opposer à une nouvelle infiltration, que pour mouler le canal) „le volume du scrotum diminua beaucoup; il ne se fit „plus de nouvelles fistules; quelqu'unes même se „refermerent; enfin il ne restoit plus que les „anciennes callosités.«

\+ je dois faire remarquer que pendant l'espace de trois semaines qu'on laissa la sonde dans la vessie, on eut l'attention de la retirer quelquefois, et de lui en substituer une autre. Cette precaution etoit dictée par la crainte que l'extrêmité de la sonde ne fut incrustée de pierre. L'observation nous a appris que ces incrustations pierreuses, ~~avoi~~ dans l'espace de 12 ou 15 jours, avoient acquis assez de volume pour empêcher ‡

Après des progrès si prompts et si heureux, quelles espérances ne devoit on pas avoir pour la suite? Cependant malgré ces succès, l'observateur pense que le reste de la cure ne peut être obtenu que par une opération. Il fait une consultation, et on se détermine à fraïer une route qui allat droit à la vessie pour y mettre une canule. Le but de cette opération étoit d'emporter les callosités le plus qu'il seroit possible, et de tenter la fonte des autres par une ample suppuration. Mais cette opération douloureuse étoit-elle utile? rempliroit-elle les trois indications que présentoit la maladie et que nous avons exposées plus haut? L'usage des sondes, les bains, les fomentations, les douches légeres, même les boues des eaux minérales &c. ces moïens n'auroient-ils pu achever la cure; tandisqu'à ces remedes locaux, on auroit joint l'usage de quelques intérieurs appropriés à l'état de la maladie? ces moïens doux, et plus recommandables que recommandés, auroient du être continués. qu'y avoit il à craindre dans leur usage? quelles circonstances indiquoient les opérations? l'age du sujet, ses fatigues exigeoient des ménagements. Les succès qu'on avoit obtenus, donnoient déjà de grandes espérances: mais il est encore d'autres raisons tirées de la nature de la maladie et de la structure de la partie qui auroient du au moins faire retarder cette opération.

---

l'extraction de la sonde. Ne pourroit-on pas, pour prévenir ces sortes d'incrustations, recouvrir l'extrémité de la sonde de quelques matières grasses et résineuses?

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ce n'étoit point pour empêcher l'infiltration del'urine qu'on pratiqua l'opération; c'étoit uniquement dans la vue de fondre les callosités qui restoient. mais quelques anciennes que soient ces callosités, elles ~~se~~ se fondent fort bien ~~en très peu de tems~~, et celles qui résistent à l'usage longtems continué des moïens que nous avons indiqués, resisteroient aussi à la suppuration. Ce n'est pas toujours en opérant que le chirurgien est recommandable; souvent c'est en ne pas operant.

Mais suivons l'observateur, et puisque l'opération fut d'abord pratiquée, examinons en les suites et la conduite. Les détails del'opération ne nous presentent rien de fort intéressant. Partout nous remarquons un operateur industrieux

Je ferai observer que le tissu spongieux et cellulaire situé audessous dela peau avoit acquis une epaisseur plus considérable que dans l'état naturel. Ces circonstances dont l'opérateur auroit pu s'appercevoir, ne l'auroient elles pas du déterminer à préférer les caustiques chimiq au bistouri. Ce n'est pas que je pense qu'aucune opération ait été nécessaire dans ce cas: je ne fais cette remarque que pour d'autres circonstances ou l'on seroit obligé par les indications à pratiquer les opérations. Il me paroît que la nature de la partie exigeroit les caustiques plutôt que le bistouri. les observations d'haller nous ont montré la sensibilité et l'irritabilité singulière des parties genitales. L'application dela doctrine de ce grand homme dans les cas pathologiques nous a fait voir que l'irritabilité des muscles etoit moins vive par les caustiques que par ~~le~~ bistouri. Ne doit-on pas faire application de cette remarque pour les parties genitales, Et dans les cas où l'on est obligé d'y pratiquer des divisions.

„Au bout d'une huitaine de jours la circonference dela „plaie qui se rapprochoit, alloit rendre les pansements

„très difficiles lorsqu'heureusement il se fit un abscès dans le „scrotum„. Cet événement ne doit pas être regardé comme fort heureux, il n'indique que l'irritation des parties: La nature tendoit à réunir les lèvres de la plaie; La formation de cet abscès et la conduite de l'observateur la troublerent dans ses opérations. Enfin après bien des accidens et divers moiens emploïés dans ce traitement, l'observateur substitua à sa canule une tente dont il diminua peu à peu la grosseur.

Pendant ce tems on s'occupoit à fondre les callosités du canal de l'urètre en excitant une grande suppuration par un ~~[illegible]~~ séton chargé de differents remèdes convenables pour cette intention. Les grandes suppurations ne conviennent pas dans ce cas; chaque partie a sa manière de sentir et d'agir, et dans l'état maladif, chaque partie aussi, a sa manière d'être affectée, l'urêtre doit être traitée autrement que les abscès calleux du dos, des bras &c. Mais bien des erreurs viennent des préceptes généraux qu'on applique mal à propos et trop strictement aux cas particuliers. Dans ces tems (encore peu reculés) où on pensoit que toutes les maladies de l'urêtre consécutives des gonorrhées étoient des excroissances; dans ces tems où on avoit recours à des bougies caustiques pour exciter une longue et abondante suppuration, il n'étoit pas rare de voir le mal s'aggraver après la cessation des remèdes. — L'observateur qui nous fait sentir plus bas l'inconvénient de ces grandes suppurations, auroit dû suivre ce précepte.

~~Enfin au bout de trois s~~

Enfin au bout de trois semaines, les Callosités étant fondues, on retira le séton et la canule. — L'observateur a soin de nous avertir que pendant toute cette manœuvre, il eut à combattre des accidents terribles. Mais peut-on en être surpris, si l'on réfléchit sur la

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

methode emploiée. L'observateur y rémédia, heureusement.

Doulors on ne pensa plus qu'à la réunion, et dans cette intention, on introduisit dans la vessie une algalie de plomb. je ne m'arreterai pas à exposer des réflexions sur le danger d'un tel moïen: elles se présentent facilement aux yeux de tout le monde, et l'expérience n'en a que trop montré les inconvéniens.

Jusqu'ici notre observateur se disposoit à procurer la réunion. pendant l'usage de l'algalie de plomb, les urines sortoient bien par ce tuïau: la plaie du perinée ~~a~~ se rétrécissoit à vue d'oil. Mais une nouvelle circonstance détermina l'observateur à s'écarter encore de son prémier but. Les urines qui étoient bourbeuses et chargées de glaires, lui firent connoître que le sang
„ étoit disposé a faire des concrétions et des petrifications.
„ Il craignit que le malade devint sujet à la pierre, si
„ le chemin de l'urine n'étoit pas libre et aisé. Il ota
„ l'algalie de plomb, et introduisit une canule &c. . . .

Si on doit blamer l'usage d'une sonde aussi fragile et aussi altérable par les urines qu'une canule de plomb, que dire, que penser de la methode et de la theorie de notre observateur. *

Il est cependant dans son procédé un moïen industrieux qu'il ne faut pas taire, et qui peut être utile dans d'autres cas de pratique; c'est la disposition qu'il avoit donnée à la canule; disposition qui etoit telle que le malade retenoit aisément ses urines &c. &c. &c.

L'observateur nous dit que les urines étoient bourbeuses et glaireuses; mais il ne nous dit pas si elles avoient toujours eu cette disposition, ou si elles ne l'avoient acquise qu'après la diminution de la suppuration. D'après ce que l'observateur nous a dit plus haut que le malade étoit agé et cassé; d'après ce que l'Experience a appris que les vieillards étoient sujets à la goutte et aux concrétions: enfin d'après les remarques qu'on a faites, que souvent un abcès de goutte se terminoit par l'écoulement d'urines terreuses, ou par la formation d'une pierre, si l'écoulement des urines n'étoit pas libre, ne pourroit-on pas assurer que la qualité terreuse des urines dépendoit d'un vice goutteux, et les glaires qui se rencontroient dans l'urine ne doivent elles pas être regardées plutot comme symptômes de la présence de la pierre et de l'irritation de la vessie, que comme des signes indiquant la formation de cette pierre? Si nous en croyons Mr. Haller*, cette matière muqueuse ne concourt en nulle manière à la formation des pierres. Ses observations et ses raisons qui sont très judicieuses tendent à le prouver. La brièveté m'empêche d'en faire l'exposition

* dans sa statique

~~Car~~ L'état des urines fit craindre à l'observateur que le malade devint sujet à la pierre si leur écoulement n'étoit pas libre. Que ces craintes me paroissent mal fondées! est-ce donc dans la vessie que les urines deviennent terreuses? est-ce dans la vessie que se forment

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

la plupart des pierres. Fernel dans la Battrologie assuroit que leur principe venoit toujours du rein, a moins qu'un corps etranger introduit par hazard dans la vessie ne servit de baze a la matiere terreuse contenue dans l'urine. Fernel avoit posé ce precepte pour tous les cas; on l'a cru pendant longtems; le plus grand nombre peut-être le croit encore. quelques praticiens cependant sont portés à croire que les substances terreuses dont l'urine est chargée peuvent se ramasser, se cantonner dans les aréoles des colonnes musculaires de la vessie et y former des concrétions. La preuve qu'on en apporte, est l'examen des pierres trouvées sans noiau, de celles qui sont formées sous le prépuce &c. Ces cas sont rares, il est vrai, et ils montrent que les pierres peuvent se former ailleurs que dans les reins.

Par ce que nous venons de dire, le procédé de notre opérateur, étoit donc inutile pour s'opposer à la formation des pierres; c'étoit la masse générale des liqueurs qu'il falloit delaïer, corriger par les moïens que l'art nous fournit contre les concrétions.... et si le malade a été dans la suite sujet aux pierres, ce n'est pas vraisemblablement à cause de la cicatrice de la fistule.